



le tambourin

Le journal municipal d'Aramon • numéro 116 • Décembre 2019 / Janvier 2020

08

VILLAGE EN IMAGES
Cérémonie du 11 novembre

12

ACTUALITÉS
Concertation publique
Donnez votre avis !

La rédaction du Tambourin vous invite à transmettre vos articles et photographies à communication@aramon.fr



07

■ Cérémonie du 11 novembre 2019



10

■ La Foire Saint Martin : 25 ans de tradition

Suivez l'actualité de la commune sur aramon.fr
et sur les réseaux sociaux !



Directeur de publication : Michel Pronesti, maire d'Aramon **Responsable d'édition** : Serge Gramond, délégué à la communication
Rédaction et maquette : Maëva Martin **Service communication** : Hôtel de ville, 30390 Aramon - communication@aramon.fr 04 66 57 37 51 **Photos** : E. Julie, F. Malot, G. Verdier, M. Martin, N. Gauthier, les associations aramonaises, freepik.com - **Impression** : Despesse
Tirage : 2250 exemplaires sur papier 50% fibres recyclées **Mairie d'Aramon** : 04 66 57 38 00



11

4/5 L'ÉDITO DU MAIRE

6/9 LE VILLAGE EN IMAGES

- Cérémonie du 11 novembre
- La Foire Saint Martin : 25 ans de tradition
- Le 12ème Salon des Créateurs : des idées pour tout le monde !
- La dernière séance

10/15 ACTUALITÉS

- Inscription sur les listes électorales
- Né en 2017, école en 2020
- Colis des aînés : c'est Noël avant l'heure !
- La saison des lotos 2019-2020
- Cérémonie des voeux à la population
- Service périscolaire et extrascolaire : les règlements intérieurs distribués aux familles
 - Risques majeurs : inscrivez-vous à la télé-alerte !
 - Médaille de la famille 2020 : inscrivez-vous !
 - Le grand Noël des enfants : rendez-vous le 20 décembre
 - La permanence des élus
 - Ligne Rive droite du Rhône : Informez-vous et donnez votre avis jusqu'au 14 décembre
 - Aramon, évoqué dans le poème du Rhône de Frédéric Mistral



16

16/18 DOSSIER

- **Inauguration de la Maison en Partage**

19/20 ASSOCIATIONS

- Nouveau ! Une chorale Pop à Aramon
- Si Aramon m'était conté...
- Le Club des Aînés toujours dynamique !
- L'actualité de l'association A.P.R.E.S
- FNACA : Cérémonie du 11 novembre
- L'actualité de Aramon Judo Club Gardois
- Au revoir 2019 ! Bienvenue à 2020
- Les Amis du Moulin : Nos meilleurs voeux
- Yoga et Ayurveda
- L'actualité de l'Office de la Culture et du Patrimoine d'Aramon
- Nouvelles sportives du Tennis Club d'Aramon
- Grand concert d'inauguration de l'Église Saint Pancrace
- Championnat du monde de FooTenPing



18

25 AGENDA

26 BLOC-NOTES / TRIBUNE LIBRE

27 PUBLICITÉS



Bonjour à toutes et à tous,

Les 23 et 24 novembre derniers, un nouvel épisode cévenol associé à un Rhône en crue, nous ont conduit à mettre en place la cellule de crise et le plan communal de sauvegarde.

La surveillance de nos ouvrages a été continue durant plus de 48 heures. Fort heureusement le pire a été évité.

Il est également bon de souligner que dans le cadre de la mise en valeur de la zone humide des Paluns, la finalisation du projet de la Jacotte est arrivée juste à temps, au vu des dernières pluies torrentielles.

Tous les secteurs d'habitat autour de la gendarmerie ont été ainsi sauvés des eaux de ruissellement.

L'inauguration de cette première phase de ce grand projet écologique est prévue pour le 16 janvier prochain à 11h.

Cela nous démontre une nouvelle fois que le risque inondation est malheureusement toujours

présent, d'où une vigilance et une gestion de nos ouvrages qu'il ne faut jamais relâcher, au même titre qu'un capitaine de bateau ne relâche pas le gouvernail.

Ce mois de novembre aura été très dense et très riche en événements de toutes natures.

Café littéraire et festival du polar à l'espace Culturel Simone Veil, salon des créateurs,

Commémoration solennelle du 11 novembre, Foire de la St Martin, Concert inaugural interprété par le chœur de l'Opéra de Montpellier Occitanie dans notre église St Pancrace presque entièrement restaurée.

À ce sujet, je tiens à remercier les Amis de Saint Pancrace pour l'excellente organisation de l'événement ceci en partenariat avec notre collectivité.

Après tant d'années d'incertitudes, la réouverture aux voyageurs de la ligne ferroviaire entre Pont St



■ Exercice risque industriel : cellule de crise en mairie avec les représentants de l'État, de SANOFI, du SDIS et de la commune

Esprit et Nîmes a été officialisée le 13 novembre dernier au Pont du Gard grâce à la mise en place d'une concertation.

Ce projet répond pleinement aux besoins de mobilité de notre territoire en plein essor démographique, économique et touristique.

Il apportera aux habitants, salariés et étudiants, des solutions de déplacements performantes et surtout respectueuses de notre environnement.

Cette concertation va être organisée sur notre commune le 13 décembre prochain afin de recueillir vos avis et réflexions sur le projet.

Je me permets de rappeler que la réouverture de la gare aux voyageurs sur notre commune, reste l'axe central du programme de l'éco -quartier de la gare, dont le projet vous a été présenté en réunion publique en 2018.

Le 14 décembre prochain à 11 h vous êtes cordialement invités à venir découvrir et participer à l'inauguration de la 2ème partie du bâtiment du Planet réhabilité.

Ce nouvel espace accueillera la maison en partage, le club des aînés et un espace Républicain où les élus pourront vous recevoir sur rendez-vous.

Vous serez certainement très agréablement surpris de la qualité de la réhabilitation.

Ces lieux pourront peut-être réveiller en vous de bons vieux souvenirs.

À l'occasion des fêtes de fin d'année, nous avons le plaisir de vous proposer le dimanche 15 décembre à 18 h30, un concert gratuit en l'église St Pancrace par l'Orchestre de Chambre d'Avignon.

Le 20 décembre, à partir de 17h, nous vous donnons rendez-vous en famille sur la place du village pour l'arrivée du Père Noël, autour de boissons chaudes.

Pour terminer cet édito je serai heureux de vous retrouver le vendredi 24 janvier 2020, lors de la présentation des vœux.

Ce sera l'occasion pour moi de vous dire au revoir, après toutes ces années passées à votre service. En attendant, je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année.

Restant à votre écoute,

Votre Maire,
Michel Pronesti



Cérémonie du 11 novembre

Lundi 11 novembre, élus, anciens combattants et Aramonais de tous âges se sont réunis à l'occasion du 101ème anniversaire de l'Armistice de la Première Guerre Mondiale.

Un rassemblement citoyen a eu lieu devant la mairie où Michel Pronesti a prononcé ces mots :

" Aujourd'hui, 101 ans après, où en sommes-nous ? Où en est la France, l'Europe, le monde ? Avons-nous seulement tiré les leçons de cette période aussi absurde que dramatique ? Le repli sur soi nationaliste, la haine de l'étranger, la banalisation de la violence, la perte de sens, le conformisme aveugle, le racisme et les rapports de domination ont-ils seulement reculé, à défaut de disparaître ? Nous devons encore et toujours travailler à favoriser l'ouverture, l'hospitalité, l'apaisement des relations, le bon sens, l'originalité, la solidarité.

Nous sommes aujourd'hui de nouveau à un tournant de l'histoire. Tout le monde sent que le pire peut se produire à tout moment.

Mais, comme à chaque moment de crise, le meilleur peut également émerger de cette période trouble et il ne tient qu'à nous de nous y consacrer.

Pourquoi ne pas utiliser toute l'énergie que nous gaspillons souvent dans des affrontements stériles ou des combats d'ego, pour coopérer, échanger, trouver des solutions communes et durables aux problèmes qui nous concernent tous ?

Ce dont nous sommes sûrs, c'est que si nous ne nous mobilisons pas de toute urgence pour cultiver la paix, l'entraide et la tolérance réciproque, nous risquons de connaître à nouveau cette ignoble tragédie.

Travailler pour la paix n'est pas de



tout repos, c'est tout sauf une passivité attentiste, elle demande du courage, de la patience et de l'abnégation.

Devant le Monument aux Morts, M le Maire a prononcé un 1er discours :

" Du 28 juin 1914 au 28 juin 1918, de l'assassinat de l'archiduc François Ferdinand en Autriche Hongrie à la signature du traité de Versailles, se sont déroulées 5 années de conflit dénommées " Grande Guerre ".

Un déluge de feu sans précédent. 9 millions de soldats tués, 7 millions de civils morts.

Parmi l'ensemble des victimes, militaires et civils, 1 million et demi de Français.

101 plus tard, nous nous réunissons afin d'honorer ces enfants, ces femmes, ces





hommes morts pour leur pays, pour notre pays, morts pour la France, notre France.

Nous voici ici rassemblés à la mémoire d'un regard, d'un visage, d'un cœur qui battait. Celui d'un soldat, celui d'une amoureuse, celui d'un nouveau-né, celui d'une grand-mère, celui de ses petits-enfants. Vous les entendrez tout à l'heure.

Puis il restera, pour ceux qui désirent son existence, une petite voix. La petite voix de l'espoir. Un espoir que font naître les valeurs de notre République en



les portant haut et fort.

Comme toi Jeannot, comme toi Elisabeth, comme vous soldats, citoyennes, citoyens présents aujourd'hui.

Ici, à Aramon, c'est bien haut et fort que vous les faites exister ces valeurs et donc l'espoir. Pas en les criant tous les jours mais plutôt discrètement, par petites touches, ça et là, à travers des actions citoyennes.

Je retiendrai de ma dernière commémoration officielle en tant que maire 2 faits marquants. D'abord, le sourire de Robert et de René lorsqu'ils ont appris la présence des enfants.

Ensuite, la proposition de Jeannot : que le drapeau soit porté par une jeune fille. Messieurs, merci de qui vous êtes.

Je suis persuadé que c'est en développant les outils qui permettent l'épanouissement de chacun, en les mettant à la portée de tous que nous nous assurerons un monde meilleur. Tel est le sens que j'ai voulu donner à mon mandat de maire.

L'obscurantisme latent cèdera aux lumières du savoir, des arts, de la culture, du sport. La médiathèque, les moyens que nous mettons à disposition des 75 associations, les fêtes traditionnelles, les expositions, le service enfance-jeunesse, le CCAS, tous les services municipaux font de notre village un lieu riche d'humanité.

L'humanité se joue aussi dans la mémoire. Nous refusons d'en manquer dans notre village. Souvenons-nous. Un artiste a dit : " souviens-toi, où tu es, d'où tu viens, où tu vas... ". Un autre a chanté : " si un jour je me désaccorde, je ferai résonner la corde sur laquelle j'ai poussé. "

Oui, se souvenir est important pour se construire pleinement. Se souvenir pour se construire, ce n'est pas avoir conscience tout le temps, à chaque instant, des tragédies qui ont mis à mal notre pays.

Se souvenir pour se construire c'est commémorer, se remémorer parfois car dans " parfois " il n'y a jamais " jamais ". Et je souhaite très fort qu'il n'y ait



jamais " jamais " ici, à Aramon."

C'est avec le cœur serré et une émotion sincère, que le public a entendu la voix de ces héros de guerre au travers la lecture de textes par Émilie, Laura, Aurore, Arthur, William et Nadir que nous remercions pour leur implication citoyenne. Ils étaient accompagnés par l'École de musique au son de mélodies telles que " Né en 17 à Leindenstadt " chantées par Jean-Michel et Maëlya.

La cérémonie s'est terminée salle de la mairie autour d'un apéritif offert par la municipalité.





La Foire Saint Martin : 25 ans de tradition

" La première trace officielle de la foire de la Saint Martin se trouve dans une lettre patente datée de février 1565 par laquelle le Roi de France Charles IX autorise les Aramonais à organiser leurs deux foires : celle du 1er mai pour la Saint Jacques et Saint Philippe et celle du 11 novembre, jour de la Saint Martin. Notre foire de la Saint Martin le 11 novembre a donc des racines profondément ancrées dans la mémoire des Aramonais ce qui explique en partie son succès."



Depuis 1995, les Amis de la Saint Martin, organisent cette manifestation qui au fil des ans est devenue l'un des événements incontournables de l'automne.

Cette année encore, la Foire a attiré des milliers de visiteurs fidèles à la tradition.





Le 12ème Salon des créateurs Des idées pour tout le monde !

Ce salon créé en 2008 lors de la 1ère mandature de l'équipe municipale faisait suite à 3 autres événements culturels majeurs à savoir : la mise en place des Dimanches du Planet, les spectacles équestres dans les arènes et les festivités autour de l'arrivée du Père Noël.

De deux ans son cadet, soit en 2010, nous inaugurons le café philo qui vient juste de fermer ses portes.

Ce 12ème salon s'est clôturé dimanche 1er décembre. Chaque année il gagne en renommée et en affluence. De très nombreux visiteurs sont venus arpenter les allées de la salle Eugène Lacroix en quête de cadeaux de Noël ou pour simplement se faire un petit plaisir. Il était difficile de ne pas se laisser tenter par toutes les merveilles exposées par les artisans-créateurs qui l'ont animé.

Béatrice Ioualalen, Adjointe à la culture



La dernière séance

Le 13 novembre dernier le café-philos a fermé sa porte après 10 ans de rencontres fertiles, surprenantes et passionnantes.

C'est autour d'un apéritif dînatoire que nous avons remercié très chaleureusement notre professeur, François Christol, pour son accompagnement fidèle et généreux dans les méandres de nos questionnements.

**Béatrice Ioualalen,
Adjointe à la Culture**



ACTUALITÉS

Inscription sur les listes électorales

L'inscription est désormais possible jusqu'à 6 semaines du scrutin. Pour les municipales 2020, il sera possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 7 février 2020 (contrairement à la règle précédente qui imposait l'inscription avant le 31 décembre de l'année précédant le scrutin). La date du 31 décembre n'est donc plus impérative.

- **La possibilité pour le citoyen de vérifier lui-même sa situation électorale directement en ligne.**



Avec la mise en place du répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE, chaque citoyen pourra vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne sur l'adresse : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

- **L'inscription en ligne généralisée.** Chaque citoyen, quelle que soit sa commune de domiciliation, pourra s'inscrire directement par internet sur le site [service-public.fr](https://www.service-public.fr)

Quels documents fournir ?

Une copie de votre carte nationale d'identité ainsi qu'un justificatif de domicile de moins de trois mois



Né en 2017, école en 2020

Les parents des enfants nés en 2017 sont invités à se rendre en mairie pour inscrire leur enfant pour la rentrée scolaire 2020-2021 avant le 31 janvier 2020

Renseignements : 04 66 57 38 00

Colis des aînés : c'est Noël avant l'heure !

A l'occasion des fêtes de fin d'année, le Centre Communal d'Action Sociale offrira à chaque personne de plus de 70 ans, un coffret composé de divers produits de bouche et d'une bouteille vin.

La distribution de ces coffrets se déroulera le **mercredi 13 décembre de 9h30 à 11h30 et de 14h à 16h salle de la mairie**. Pour retirer votre colis de Noël, vous devrez vous présenter muni du courrier qui vous aura été envoyé par le CCAS.

Si vous n'avez pas reçu de courrier au 5 décembre contactez le CCAS par téléphone au 04 66 57 38 90 pour vous signaler.



La Saison des lotos 2019-2020.

Vous êtes nombreux à les attendre de pied ferme. Ils rythment avec bonheur les dimanches et les jours fériés de l'hiver : les lotos sont de retour salle Eugène Lacroix !*

- **Dimanche 15 décembre 2019 :**

Loto du Handball Club Aramon à 15h

- **Mercredis 25 décembre 2019 et 1er janvier 2020 :**

Loto de Noël et loto du jour de l'an au Pub 16 et salle de la mairie à 18h

- **Dimanche 5 janvier 2020 :**

Loto des Amis de la Saint Martin à 15h

- **Dimanche 12 janvier 2020 :**

Loto de la FNACA à 15h

- **Dimanche 19 janvier 2020:**

Loto de l'école de Danse Temps Danse à 15h

- **Dimanche 2 février 2020 :**

Loto des Écoles d'Aramon à 15h

- **Dimanche 9 février 2020 :**

Loto de Aramon Choeur à 15h

- **Dimanche 16 février 2020 :**

Loto du Club Taurin à 15h

- **Dimanche 1er mars 2020 :**

Loto de l'Association Summer Vintage à 15h

- **Samedi 7 mars 2020 :**

Loto de l'Étrier Aramounen à 15h

- **Dimanche 8 mars 2020 :**

Loto de la Croix-Rouge à 15h

- **Dimanche 12 avril 2020 :**

Loto de la FNACA à 15h

- **Dimanche 19 avril 2020 :**

Loto des Amis de St Pancrace à 15h



*Sauf indication contraire



■ Cérémonie des vœux à la population 2019

Cérémonie des vœux à la population

Rendez-vous le 24 janvier 2020 à la salle Eugène Lacroix !

Nouveaux arrivants, la commune vous souhaite la bienvenue !

La municipalité est heureuse d'accueillir les nouveaux Aramonais lors d'une cérémonie officielle le **samedi 24 janvier à 17h30 à la salle Eugène Lacroix.**

Il s'agit d'un moment privilégié pour faire connaissance et vous accompagner au mieux dans votre quotidien et vos projets. A cette occasion, les élus vous remettront un livret d'accueil et les présidents

d'associations aramonaises vous présenteront les activités existantes sur la commune.

Vous êtes nouvel arrivant et vous souhaitez d'ores et déjà vous faire connaître auprès des services administratifs de la mairie ?

Vous pouvez vous présenter à l'**accueil de l'hôtel de ville du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.** Vous pouvez également vous signaler par mail à accueil@aramon.fr

Cérémonie des vœux à la population

A la suite de l'accueil des nouveaux arrivants, M. le Maire, Michel Pronesti et l'ensemble du Conseil Municipal vous attendent à **18h30 salle Eugène Lacroix** pour les traditionnels vœux à la population. La soirée se terminera par le verre de l'amitié.



Service périscolaire et extrascolaire : Les règlements intérieurs distribués aux familles



Le corps enseignant des 4 écoles d'Aramon (Maternelles Village et Paluns, Primaires Rabelais et Paluns) ont distribué à l'ensemble des élèves scolarisés sur la commune, le règlement intérieur des services périscolaires.

• Réservations cantine et accueil pour janvier 2020

Les parents d'élèves sont invités à venir impérativement en mairie avant le 13 décembre 2019 pour les inscriptions périscolaires (matin, midi, soir et mercredi) du mois de janvier 2020. Au-

delà de ce délai, aucune inscription ne sera prise en compte.

• Les moyens de paiements

Pour la cantine, vous pouvez payer en espèces, chèques, carte bancaire, pour les autres services périscolaires,

vous pouvez aussi régler par CESU et Chèques Vacances (ANCV).

Heures d'ouverture mairie : du lundi au vendredi : 8h - 12h / 13h30 - 17h.

Renseignements et infos : accueil@aramon.fr ou au 04 66 57 38 00

	Période de vacances	Période d'inscription
Vacances de Noël	Du 21 décembre 2019 au 6 janvier 2020	Centre de loisirs fermé
Vacances d'hiver	Du 8 au 24 février 2020	Du 6 au 24 janvier 2020
Vacances de printemps	Du 4 au 20 avril 2020	Du 2 au 20 mars 2020
Vacances d'été (Juillet)	À partir du 4 juillet 2020	Tout le mois de mai 2020
Vacances d'été (Août)		Mai et juin 2020

■ Extrascolaires : Périodes d'inscriptions pour les séjours de vacances 2020



Risques majeurs Inscrivez-vous à la télé-alerte !

Le système de télé-alerte est un outil destiné à prévenir les habitants d'un phénomène pouvant représenter un risque ou un danger pour leur sécurité par téléphone fixe, portable, SMS ou email.

Une liste des habitants de la commune a été établie à partir de l'annuaire téléphonique universel. Toutefois, cette liste doit être complétée par les coordonnées que chaque habitant au foyer voudra bien communiquer à la mairie. L'efficacité du dispositif de télé-alerte nécessite que soit recensé de façon exhaustive l'ensemble des coordonnées des habitants ou foyers concernés.

La commune doit savoir si chacun d'entre vous a bien reçu ce message d'alerte. Aussi, à la fin du message, il vous est demandé de confirmer la bonne réception. Il est donc impératif d'écouter ou de lire le message dans sa totalité et de suivre les préconisations qu'il peut éventuellement contenir.

Inscrivez-vous immédiatement en ligne sur www.aramon.fr ou retirez le formulaire d'adhésion à l'accueil de la mairie



■ Exercice d'alerte du 14 novembre 2019
Cellule de Crise

Médaille de la famille 2020 Inscrivez-vous !

La Médaille de la Famille est une distinction Nationale remise aux mères ou pères méritants ayant élevé dignement au moins quatre enfants.

Les demandes ou propositions d'attribution de la Médaille de la Famille sont à établir sur un formulaire conforme au modèle homologué sous le numéro CERFA n° 15319*01 mis en ligne sur le site internet : https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_15319.do

Elles sont à déposer dans les Mairies des communes ou à l'Union

Départementale des Associations Familiales du Gard – Secrétariat Départemental de la Médaille de la Famille – 152 rue Gustave Eiffel – Z.I. de Grézan – 30034 NIMES cedex 1.



La demande peut être à l'initiative de l'intéressé(e), à celle de sa famille ou d'une tierce personne.

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 31 décembre 2019.

Le grand Noël des enfants Rendez-vous le 20 décembre !

La fin de l'année approche et avec, les traditions de Noël.

Vendredi 20 décembre*, la municipalité invite les enfants du village et des communes alentours à fêter Noël !

Diverses animations seront proposées à destination de tous afin de passer un moment convivial et magique.

La municipalité, fidèle aux traditions, offrira un goûter et du chocolat chaud aux plus petits et du vin chaud aux plus grands.

*Exceptionnellement, il n'y aura pas d'accueil périscolaire après l'école.



Permanences des élus Le samedi de 9h à 12h à l'hôtel de ville.

Samedi 7 décembre 2019
Béatrice Ioualalen
Adjointe au Maire

Samedi 14 décembre 2019
Pascale Prat
Adjointe au Maire

Samedi 21 décembre 2019
Patrick Izquierdo
Adjoint au Maire

Samedi 28 décembre 2019
Jean-Claude Noël
Adjoint au Maire

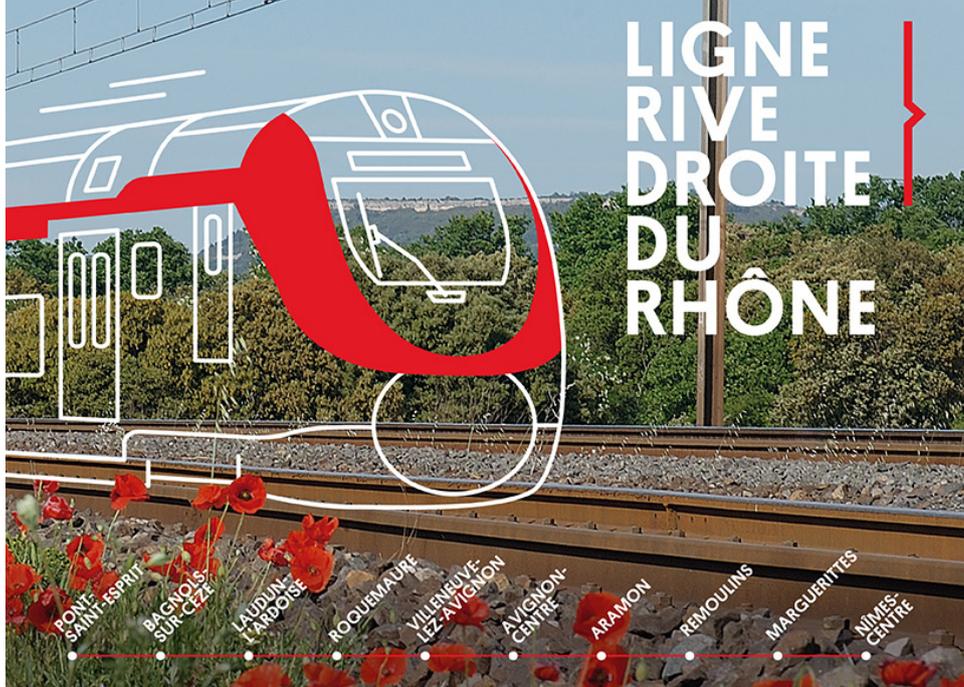
Samedi 4 janvier 2020
Florian Antonucci
Adjoint au Maire

Samedi 11 janvier 2020
Noëlle Daumas
Conseillère municipale

Samedi 18 janvier 2020
Alexandre Durand
Conseiller municipal

Samedi 25 janvier 2020
Marie-Charlotte Soler
Conseillère municipale

Samedi 1er février 2020
Didier Vignolles
Conseiller municipal



Informez-vous et donnez votre avis jusqu'au 14 décembre !

Et si vous utilisiez le train pour vous rendre au travail, en cours ou pour vos loisirs ?

La concertation publique s'adresse à tous, habitants, étudiants, salariés, représentants du monde économique ou associatif... Vous aurez un mois pour donner votre avis et ainsi faire avancer le projet !

C'est le projet de la réouverture à la desserte voyageurs de la ligne dite de la " Rive droite du Rhône ", entre Nîmes et Pont-Saint-Esprit. Ce projet, piloté par SNCF Réseau et la Région Occitanie, sera présenté en concertation publique du 13 novembre au 14 décembre 2019. Une phase réglementaire qui marque une étape décisive dans la concrétisation du projet.

• Une opportunité pour le territoire et ses habitants

La réouverture aux voyageurs de la ligne ferroviaire de la Rive Droite du Rhône trace de nouvelles perspectives de développement. Elle répond aux besoins de mobilité d'un territoire en plein essor démographique et économique :

- Renforcer la desserte en transports en commun, pour réduire l'usage quotidien de la voiture
- Proposer aux habitants, salariés, étudiants... une offre de mobilité performante et respectueuse de l'environnement
- Améliorer l'accessibilité du Gard rhodanien et, plus largement, la desserte de l'est du département du Gard
- Relier les communes aux principaux lieux de vie et pôles d'activités
- Accompagner le développement économique et touristique du territoire.

Le projet répond à des objectifs concrets adaptés aux dynamiques locales passées et futures.

• Pourquoi une concertation ?

Étape décisive de la vie d'un projet, la concertation au titre de l'article L103-2 du Code de l'urbanisme, constitue une étape obligatoire pour la concrétisation de la réouverture de la ligne de la Rive Droite du Rhône.

De plus, elle inscrit le projet dans une démarche collaborative que la Région Occitanie et SNCF Réseau veulent aussi large que possible.

Les objectifs de la concertation publique

Présenter les objectifs et les contours du projet.

Recueillir l'avis de tous les acteurs du territoire pour qu'ils contribuent de façon active et concrète à la réouverture de la ligne.

Inscrivez-vous à l'atelier de décryptage

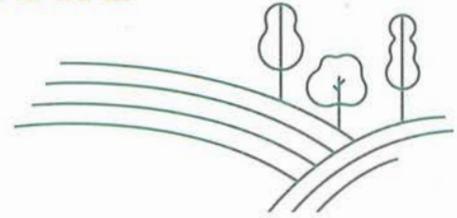
Participez à l'atelier de décryptage à Aramon, le vendredi 13 décembre à 18h30.

Au programme ?

=> Conditions de mises en œuvre, offre de service et aménagements... Découvrez les aspects techniques du projet. Inscription en ligne sur www.concertation-rivedroitedurhone.fr

Ligne Rive Droite du Rhône

Le projet en 1 min



Un projet de réouverture
à la desserte voyageurs de
82 km
de lignes ferroviaires entre

Soit un territoire de

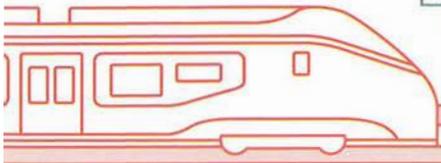
683000
habitants et

281000
emplois



2^e pôle
industriel
d'Occitanie

NÎMES-CENTRE et PONT-SAINT-ESPRIT



CONCRÈTEMENT, LE PROJET PROPOSE:



8 allers-
retours
par jour
environ



Des horaires
adaptés
aux salariés
et étudiants

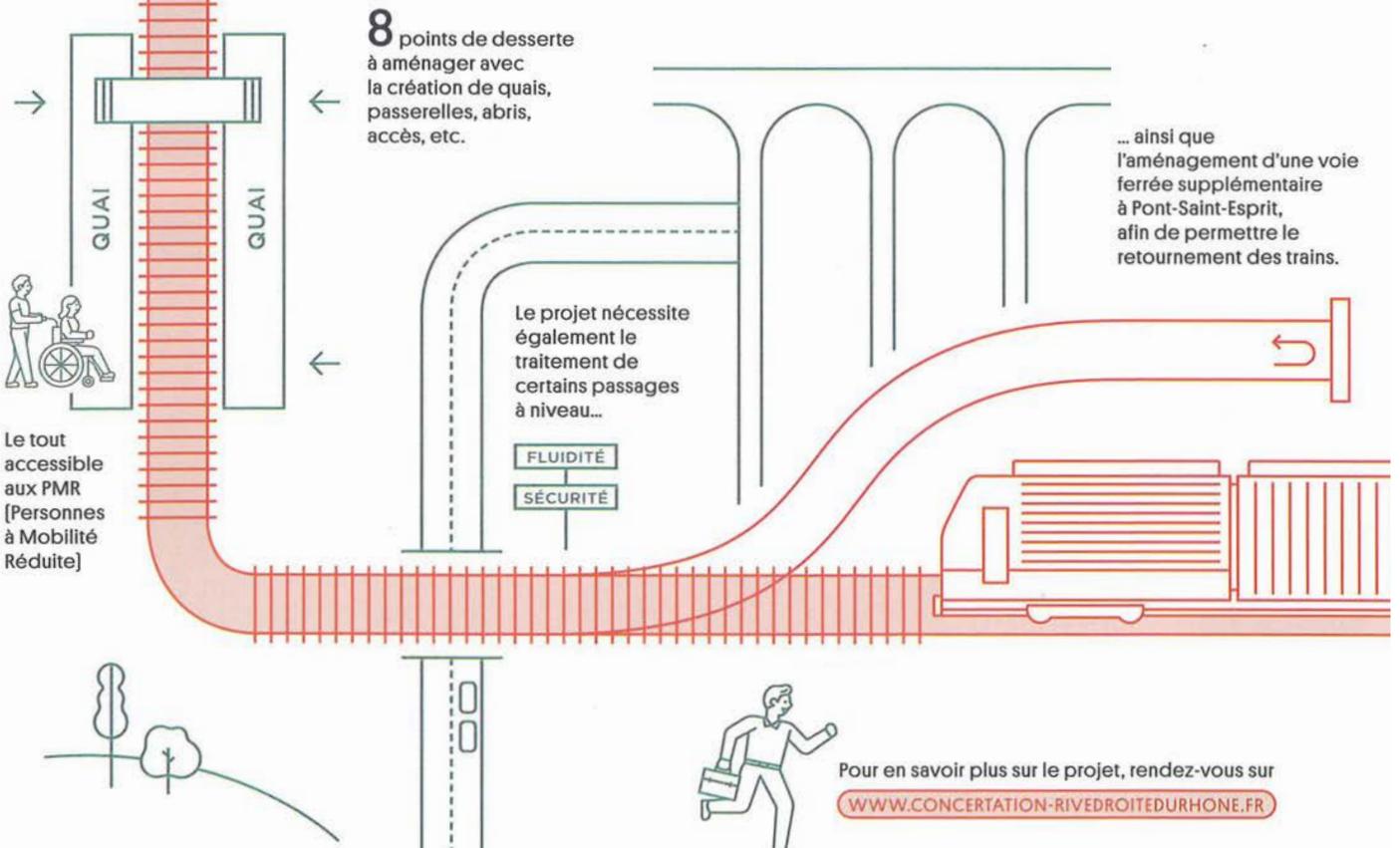


1h20
de trajet
environ



10
points
d'arrêts

- Pont-Saint-Espirit
- Bagnols-sur-Cèze
- Laudun-l'Ardoise
- Roquemaure
- Villeneuve-lez-Av.
- ✓ Avignon-centre
- Aramon
- Remoullins
- Marguerittes
- ✓ Nîmes-centre



Aramon, évoqué dans le poème du Rhône de Frédéric Mistral

par Gérard Villain

A partir de 1890, Mistral s'intéressera à l'ancienne batellerie du Rhône.

Le Poème du Rhône en est son œuvre et sera éditée en 1897, en langue provençale, accompagnée d'une traduction en français. L'idée du poème se situe au début de la navigation à vapeur sur le Rhône vers 1840, donc à la fin de la batellerie de halage par des chevaux. Quant aux bateaux à vapeur, eux, ils disparaîtront vers 1855 par l'ouverture du chemin de fer de Lyon à Marseille.

C'est l'histoire du fleuve et de ses riverains qui vont être bouleversés par les bateaux à feu puis l'histoire du dernier voyage d'un équipage de la batellerie de halage par les chevaux. C'est aussi une très belle histoire d'amour entre Guilhem, Prince d'orange et l'Anglore, orpailleuse de l'Ardèche.

C'est la descente « la décize » du Rhône de Lyon à la Foire de Beaucaire, avec Maître Apian patron de la navigation sur son Caburle suivi de ses sept barques, avec des chevaux haleurs, la catastrophe finale se produira à la remonte au pont de Pont Saint-Espirit.

Chant Cinquième - L'Anglore.

Mistral évoque les difficultés de navigation entre Donzère et Pont Saint Esprit. Lors de la descente des bateaux, en raison de l'extrême rapidité du fleuve et particulièrement sous les arches dangereuses de Pont Saint-Espirit, un pilote local comme Toni était nécessaire. Par ailleurs, il guidait aussi les embarcations en provenance d'Aramon pour pêcher les aloses et les lamproies.

*Le gros Toni, son homme, était pilote.
Au Pont Saint-Espirit, où il faut connaître
les gouffres et courants pour ne point se briser
aux éperons des contreforts perfides,
il passait les bateaux à la descente.
Ils provenaient d'Aramon. Dans le Rhône
remontés pour la pêche des aloses,
en ce coin perdu ils s'étaient fixés,
pendant la marmite en une cahute
bâtie à pierre sèche au haut d'une éminence,
par précaution des crues et coups d'Ardèche;
car il ne faut pas rire avec cette coquine
de rivière rageuse, quand elle prend l'élan,
gonflée par les pluies, et qu'elle fait croître
le Rhône de vingt palmes !*



Carte postale émise pour le Centenaire du Poème du Rhône

Le Rhône provençal devant Aramon vers 1930. C'est le Rhône décrit par Mistral. Au centre, l'île en fuseau de Carlaméjean et ses vignes; à droite, sur la rive languedocienne du Rhône, Aramon, qui a donné son nom à un cépage. A gauche, la rive Provençale du Rhône, vers Maillane, où Mistral écrit « Mireille » avec comme prétendant Vincent le vannier de Vallabrègues. A l'arrière-plan, après la réunion des deux bras du Rhône, Vallabrègues, le seul village qui, quoique situé sur la rive gauche du Rhône, fait partie du Languedoc (à droite) suite au déplacement du cours du Rhône.



Alexandre Dubuisson - La remontée du Rhône - 1843

Chant Neuvième - En aval d'Avignon

Frédéric Mistral salue Aramon, où il fait naître "l'Anglore", la fée des eaux, l'orpailleuse du Rhône. Lorsque le Caburle passe devant le village, portant son héroïne et le Prince d'Orange, le pilote Toni s'écrie :

*Et vogue la navée ! - « Ohé, petite !
notre pays, Aramon ! Viens donc voir ! »
Le gros Toni a crié. « Vois la hutte
où nous restions (oh ! quand j'y songe !),
a moitié ruinée par l'inondation,
l'an du Rhône gros, et où tu es née... »*





INAUGURATION DE LA MAISON EN PARTAGE

Dans la continuité de la réhabilitation de l'Espace Culturel Simone Veil, cette opération d'envergure, initiée en 2018, répond à plusieurs objectifs. D'une part, elle permet à la commune de mettre en valeur son patrimoine existant et d'autre part, de redynamiser le cœur de village.

Ces lieux ayant anciennement hébergé une salle de cinéma, le café du Cours mais aussi le bar des sports, désormais ils abriteront le Club des Aînés, un espace Républicain pour l'accueil des administrés par les élus de la commune et enfin un espace labélisé " Maison en Partage ".

La Maison en partage, une solution alternative d'habitat

Ce concept s'adresse aux personnes âgées et/ou en situation de handicap, d'isolement, ou dont le logement est inadapté à leur degré d'autonomie.

Avec la création de petits appartements indépendants (7 T1 et 5 T2), la Maison en Partage d'Aramon, leur offre ainsi la possibilité :

- De réaliser leur projet de vie en

préservant leur indépendance

- De disposer d'un lieu de vie adapté à leur état de santé.
- De vivre dans des conditions optimales selon un budget accessible.

Grâce à son implantation en centre-ville, à la création du club des aînés mais aussi à la présence d'une animatrice de vie sociale, la maison en partage est destinée

à favoriser les liens sociaux et à éviter l'isolement.

Une reconstruction habile et étudiée

Les fondations du bâtiment étant fortement dégradées, sa reconstruction a demandé une minutie et une attention toute particulière notamment en ce qui concerne :





ne pas surcharger le bâtiment par rapport aux éléments démolis, tout en " régénérant " le gros œuvre par la construction de planchers béton coulés sur place, venant rigidifier la superstructure et permettant d'uniformiser les niveaux des planchers.

- Parmi les aménagements majeurs il a été créé un ascenseur, la réhabilitation de l'escalier a été réalisée ainsi que la création d'importants sous-oeuvres comme par exemple un passage traversant vers l'Église Saint Pancrace.



■ Le passage traversant en cours de travaux

- La déconstruction de tous les planchers, de certaines voûtes et toitures.
- La situation géographique : bâti sur une zone sismique et avec un sol de très mauvaise qualité, les études de structure ont été menées finement de manière à



■ Avant/Après : un appartement rénové dans la Maison en Partage



■ Avant/Après : les balcons rénovés

La réparation et l'embellissement des façades qui étaient très dégradées ont demandé beaucoup d'attention pour leur mise en oeuvre ainsi qu'un travail d'analyse particulier.

Le Groupe Arcade

Au service des collectivités locales, les missions du Groupe Arcade répondent à des enjeux sociétaux et économiques actuels notamment sur la question des logements.

De leur conception à la gestion, en passant par le financement, les réalisations de l'organisme sont nombreuses : logement en accession libre, logements sociaux familiaux, résidences sociales et étudiantes...



■ Le nouveau local des Aînés

INVITATION

Michel PRONESTI,
Maire d'Aramon,
Et son Conseil Municipal

Marie-Hélène BONZOM,
Directrice Générale SFHE

Christian ROCANIÈRE,
Directeur Régional du groupe ARCADE

ont le plaisir de vous inviter à

**l'inauguration de la Maison en Partage d'Aramon
le samedi 14 décembre 2019 à 11h00**

La manifestation se déroulera sur le Planet, cours Victor Hugo et sera suivie d'un vin d'honneur.

Avec le soutien de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, le Conseil Régional,
le Conseil Départemental, le Groupe Arcade et la Société Française Habitations Économiques





Nouveau ! Une chorale Pop à Aramon

Vous aimez chanter ? À partir de janvier 2020, la nouvelle association " On Air" vous propose une chorale pop pour le plaisir de tous ! De 7 à 77 ans, venez respirer, chanter et vibrer sur un répertoire moderne : Gainsbourg, Sting, Calogero, Freddy Mercury, Katy Perry, les Beatles et bien d'autres.

Au delà du plaisir de chanter, le chant est un excellent moyen de chasser le stress, de se détendre, de grandir la confiance en soi, d'améliorer sa respiration et sa posture dorsale mais aussi un formidable moment de partage ! Venez tenter l'aventure, nous n'attendons que vous !

Renseignements : Patricia au 06 99 02 84 47 - Marina au 06 20 81 08 45.

Infos à venir sur notre page Facebook : www.facebook.com/troupeonair -

On Air

Nouveau !
SUR ARAMON

Tu aimes chanter ?
Marre de chanter seul
sous la douche ?
Viens rejoindre
la troupe **on Air**

**ENFIN
UNE CHORALE POP !**
OUVERTE À TOUS, ADULTES, ADOS, ENFANTS

À la programme

- > TECHNIQUE VOCALE / SOUFFLE
- > PLAISIR DE CHANTER ENSEMBLE
- > RÉPERTOIRE POP/HITS

INFOS & INSCRIPTIONS

- > troupeonair@gmail.com
- > 06 99 02 84 47
- > www.facebook.com/troupeonair

Si Aramon m'était conté...

Le village dénaturé

A travers quelques exemples de changements et d'évolution (pas toujours heureux) de "son" Aramon, Gaby fait état de son amertume et sa déception. Sans se réclamer d'un passéisme obsolète il veut cependant nous faire partager la nostalgie de ses jeunes années.

*Il était une fois mon paisible village
Riche de nombreuses sentes et bosquets,
Le long d'un fleuve aux rivages
Unis à la proche colline arborée
Exhalant fort les senteurs végétales
Des thym, lavandes et autres labiées.*

*Avec l'arrivée du cheval vapeur
Le chemin de fer prend sa ligne ;
Aramon perd son cachet antérieur,
Des Parcelles éclatent : premiers signes.*

*Puis vint l'ère de la chimie,
Et les nuisances des gaz émis.
Lors des démolitions, rue Pitot,
L'hôtel Choisy en subit les soubresauts.
Certes, au rond-point, veille la sentinelle,
En guise de borie ? Non ! De capitelle !
N'aurait-on pas dû, pour sa construction,
Imposer la pierre d'Aramon ... ?*

*A deux pas se dressait le moulin de Bassot
Patrimoine impuissant face aux travaux.
Restaurer cette bâtisse et son histoire
Pour un Aramonais, évidence notoire !*

*Mais Aramon demeure, authentique,
Avec le château et ses appartenances,
Massé autour de son donjon unique
Ultime rempart... face à l'incohérence !*

Gabriel Verger





Le Club des Aînés toujours dynamique !

A la suite du récent changement d'heure et de l'approche de la fin de l'année le Club des Aînés poursuit ses animations afin de permettre aux anciens de conforter le lien social. Dans cette optique, différentes manifestations ont été organisées avec succès :

- Sortie d'une journée à Nyons,
- Concours de Boules
- Concours de Belote
- Goûters Loto et repas Loto

Mais la période des Fêtes de Fin d'Année sera comme les années précédentes très chargée compte-tenu du programme suivant :

- Le Dimanche 24 Novembre nous organiserons notre Grand Loto des Fêtes
- Le Mardi 26 Novembre nous organiserons la " Journée Olivades " et récolterons les olives dans une ambiance conviviale avant de déguster

les grillades arrosées de vins de la Cave d'Aramon.

- Le Jeudi 5 Décembre à partir de 12 heures à la Salle des Fêtes nous vous proposons de participer au Traditionnel Repas de Fin d'Année qui sera élaboré par notre Ami Traiteur Local " Le Paradis " et qui sera animé par le renommé Mario sa trompette et sa Chanteuse.
- Le Samedi 14 Décembre, a priori en fin de matinée, sous l'égide du Maire et de son Conseil Municipal, nous procéderons à l'inauguration de notre nouveau siège sur le Planet (De plus amples renseignements vous seront communiqués par La Mairie).

Ce sera Noël avant l'heure car Monsieur Le Maire et son Conseil Municipal vont mettre à notre disposition un très beau local entièrement réhabilité et beaucoup plus agréable de par sa situation en plein centre du village. Chacun pourra

mesurer l'ampleur des travaux réalisés car en fait nous réintégrerons les locaux précédemment occupés par le siège de notre Club.

Ces nouveaux locaux mieux centrés et plus agréables sont situés sur la place principale et nous offriront de nouvelles possibilités d'organisation pour nos adhérents. Nous tenons, par avance à exprimer nos plus sincères remerciements pour l'intérêt porté par la Municipalité à notre Association.

Nous espérons que nos adhérents viendront nombreux visiter leurs futurs locaux.

Le 19 Décembre à partir de 18 heures nous vous donnons rendez-vous au siège du Club pour le pot de fin d'année afin de sceller comme il se doit l'année qui se termine.

Nous vous informons que le Club sera fermé pendant les Fêtes soit du 20 Décembre 2019 au 6 Janvier 2020.

Nous espérons vous voir nombreux participer à ces diverses activités et dans l'attente du plaisir de vous y rencontrer, nous vous souhaitons de passer d'excellentes Fêtes.

Les membres du bureau du club vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année !

Le Club des Aînés

L'actualité de l'association A.P.R.E.S

Samedi 30 novembre a eu lieu la réunion de présentation des projets 2020 de l'association A.P.R.E.S. (Avenir, Projet, Réussite Et Solidarité)

- galette et l'Assemblée générale en janvier,
- activités physiques adaptées, partenariat avec le Rugby Club Les

Angles Gard Rhodanien, sport et cancer, tous les mardis dès janvier,

- soirée karaoke, partage de moments conviviaux le 29 février,
- composition d'une équipe pour le Trisothon à Tarascon le 29 mars, ensemble on va plus loin,
- partenariat avec le JCKA, découverte

du canoë kayak sur le Rhône, les mardis et jeudis soir sur inscription,

- 2ème journée Bike and Run, le 10 mai,
- 1ère journée canoë/pique-nique/pétanque, en juin
- Initiation sports adaptés, octobre/novembre

Toutes les activités proposées se feront sur réservations, n'hésitez à nous contacter si vous êtes intéressés !

Nous sommes à votre disposition en dehors des événements pour vous accompagner.

Contactez-nous !

Avenir.apres@gmail.com - 06.50.72.03.49

Le bureau,



FNACA Cérémonie du 11 novembre

En ce 101^{ème} Anniversaire de la fin de la première GUERRE Mondiale, les Anciens combattants se sont réunis devant le Monument aux Morts pour évoquer le souvenir des 74 enfants de notre village morts durant cette grande GUERRE.

Après le dépôt de gerbes, Nathalie nous a émus par la lecture en braille du message de l'Union Française des anciens combattants.

Nous remercions vivement les personnes qui étaient à nos côtés pour cette cérémonie officielle, et particulièrement, l'école de musique,



la Gendarmerie, la Légion Étrangère et la Municipalité. Perpétuons le souvenir de ceux qui ont donné leurs

vies pour la patrie.

La FNACA

L'actualité de l'Aramon Judo Club Gardois

Les stages sportifs sont en train de devenir une institution dans la vie des enfants et des parents du club. Pendant les vacances de la Toussaint, ils étaient plus d'une trentaine, encadrés par Kader, Yoann, Anthony et des bénévoles de l'association. Ils ont découvert tout un programme d'activités ludiques et sportives, comme le Judo, le Chanbara, des jeux de raquettes, le grand jeu Sagamore et la traditionnelle bataille de chaussettes.

C'est toujours une grande satisfaction pour Kader d'organiser ces stages et pour le club d'accueillir et de rendre service aux parents. Le prochain

aura lieu normalement pendant la deuxième semaine des vacances d'hiver (du 17 au 21 février).

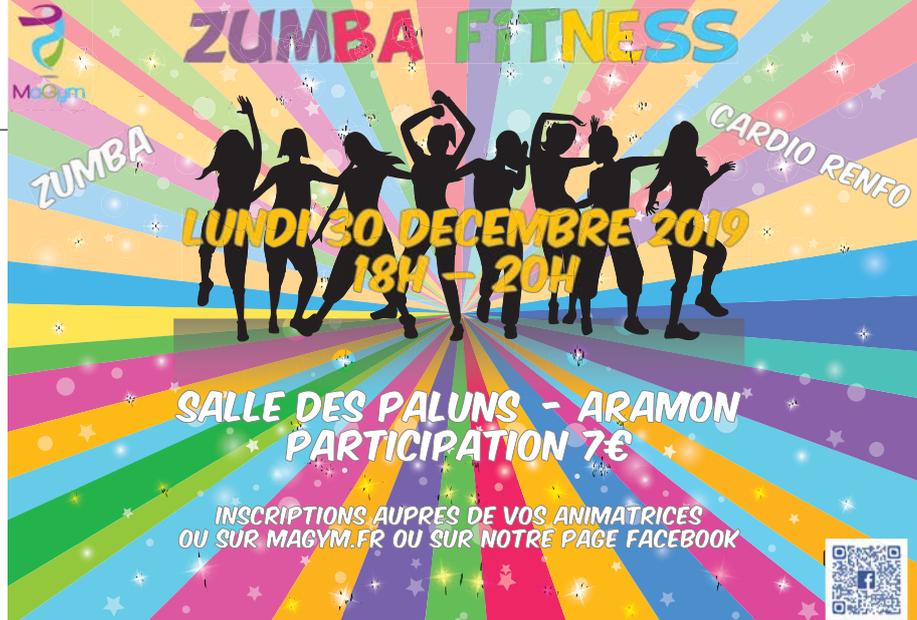
Les résultats sportifs sont toujours encourageants. Tom Le Quernec et Kelian Boukli sont qualifiés pour le championnat de France par équipes et les benjamins - minimes continuent et ont remporté six podiums lors des derniers championnats du Gard de Judo à Garons.

Enfin, terminons sur la photo ci-contre qui montre les filles de l'équipe séniors de Hand d'Aramon poser devant notre minibus avec Laétitia leur entraîneuse. Non ! Nous ne les

avons pas droguées à coup de crêpes. Nous leur avons seulement prêté notre minibus pour qu'elles puissent disputer une compétition. En effet, nous sommes convaincus que l'échange entre les clubs est une priorité et la voie de la sagesse. Alors, en signe de reconnaissance, elles ont immortalisé ce prêt par une photo et ont pris soin de notre carrosse. Les femmes savent tracer la voie de l'avenir, alors que les hommes manquent souvent de hauteur de vue.

**Très cordialement
Bertrand MANONVILLER,
Président de AJCG**





" Yoga et Ayurveda "

Le samedi 25 janvier 2020, de 9h30 à 16h30, salle de la mairie à Aramon, organisé par l'association Yoga pour Tous.

L'Ayurveda est un système thérapeutique qui s'intéresse à l'être humain dans sa totalité, en lien avec la nature dont il fait partie. Ayurveda et Yoga sont deux démarches issues de l'Inde ancienne, et tournées vers la recherche d'une guérison profonde de tout ce qui nous éloigne d'une vie en plénitude. Selon la tradition, certaines pratiques de yoga personnalisées (yoga thérapie) peuvent accompagner le processus de soin ayurvédique : l'être humain est ainsi acteur de sa guérison, guidé et soutenu par ces outils millénaires qui ont prouvé leur efficacité au fil des siècles.

Dans des pays comme l'Allemagne, des recherches scientifiques étudient les surprenantes propriétés des traitements ayurvédiques dans le soin de certaines maladies difficiles à soulager (polyarthrite rhumatoïde, diabète, hypertension, dépression...).

Le matin nous verrons quelle compréhension donne le yoga de la maladie et quels outils il nous propose pour aller vers la " santé profonde ".

Après un repas partagé tiré du sac, l'après midi Armelle Boissin, thérapeute ayurvédique, nous fera découvrir toutes les richesses de l'Ayurveda, la " science de la longue vie ".

La journée est gratuite pour les adhérents de l'association " Yoga pour tous ".

Tarif non adhérents : 15€ / journée, ou 8€ la demi-journée (Yoga de 9h30 à 12h, Ayurveda de 13h30 à 16h30)

Inscription préalable auprès de Véronique Haurie : 06 14 57 28 69 ou Rolland Solins : 06 72 27 58 97

Yoga Pour Tous

Aurevoir 2019 ! Bienvenue à 2020 !

Il n'est jamais trop tôt ou trop tard pour prendre de bonnes résolutions ! Saviez-vous que vous pouvez adhérer à notre association même en cours de saison ? Essayez nos séances de Zumba, Pilates, Step et bien d'autres, c'est nous adopter. Deux séances d'essais offertes pour les nouveaux adhérents.

Nous organisons également notre stage de fin d'année le lundi 30 décembre à la salle des Paluns à Aramon de 18h à 20h sur les thèmes Zumba Fitness et cardio renfo, une

participation de 7€ par personne est demandée. Inscriptions : www.magym.fr ou sur notre page Facebook.

Nous sommes également impatients de vous retrouver pour notre vide-dressing qui aura lieu le dimanche 5 avril 2020, plus d'informations début janvier sur les réseaux !

Toute l'équipe de MaGym vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année.

Magym

Nos meilleurs voeux

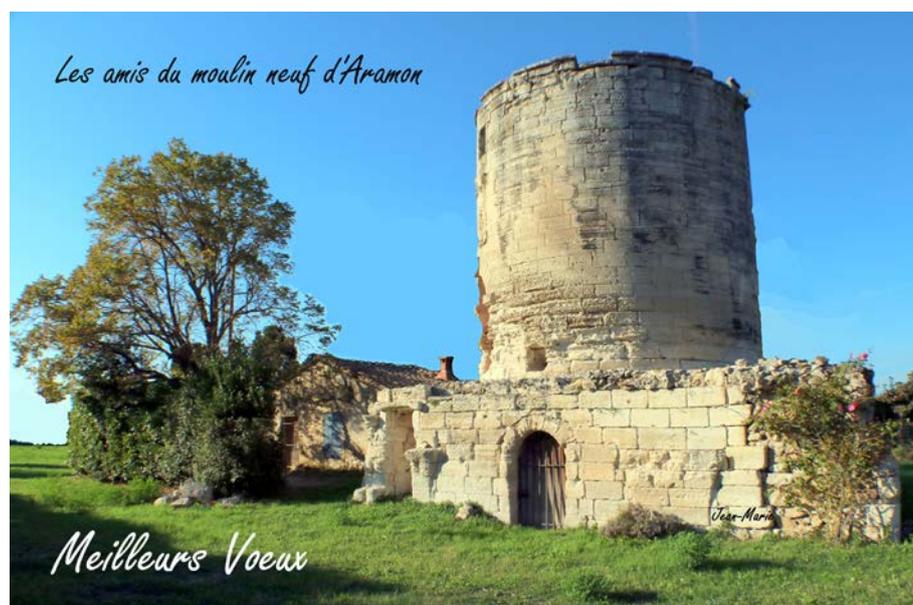
L'association " les amis du moulin neuf d'Aramon " vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous présente ses meilleurs vœux pour 2020 !

Les amis du moulin neuf d'aramon
Siège : 325 chemin de la valorière
30390 aramon tel 06 04 17 91 09

Présidente : Roselyne Boyer : 06 66 57 70 05

Réseaux sociaux : <https://www.facebook.com/amismoulinneufaramon>

Les Amis du Moulin d'Aramon



L'actualité de l'Office de la Culture et du Patrimoine

• Visite du village

Visite guidée du village pour les " groupes " sur demande au 0466629728 ou ocparamon@free.fr
Tarif : 4 €

• Assemblée Générale de l'OCPA

Samedi 18 janvier à 10h30 salle Eugène Lacroix. Le renouvellement des adhésions aura lieu à partir de 10h.

• Soirée d'Antan

Samedi 18 janvier 2020 salle Eugène Lacroix à 17 heures - Entrée gratuite L'OCPA vous propose de vivre une veillée animée par des Aramonais comme il y en avait dans les campagnes autrefois. Dans une ambiance chaleureuse venez

vous réchauffer le cœur et partager une soirée conviviale entre émotion, chansons et galéjades.

Vous serez surpris et ravis d'apprendre des nouvelles du temps jadis, des coutumes oubliées, des anecdotes " aramonaises " devenues légendaires. Vous pouvez venir costumés ce sera du bonheur en plus.

Une collation sera offerte en fin de spectacle. Nous vous attendons nombreux .

Renseignements et réservations au 0466629728 ou ocparamon@free.fr

• Spectacle musical

Samedi 1er février 2020, nous vous convions au spectacle musical

" Hommage à la chanson française " animé par 3 artistes qui unissent leur sensibilité et leur talent à travers une expérience musicale élégante.

Marjorie Oriol accompagnée au piano par J.S. Bressy et à l'accordéon par P. Licasale vous enchantera avec le répertoire français d'Aznavour, Brel, Piaf, Lama, Bécaud et son répertoire personnel.

Laissez vous emporter par ce moment de charme et de nostalgie Venez nombreux !

Tarif : 5 € - Le spectacle sera suivi de la galette des Rois.

L'OCPA

Nouvelles sportives du Tennis Club d'Aramon

La saison des inscriptions pour la nouvelle année tennistique a déjà permis au Club de maintenir ses effectifs avec 151 adhérents et ce avec un taux de renouvellement de 26%.

Sachez cependant que les retardataires sont toujours les bienvenus !

La fréquentation de l'Ecole de Tennis est satisfaisante puisque 81 enfants

y sont inscrits. En complément, 42 adultes se sont engagés pour des cours de perfectionnement. Ce qui représente un total de 30 heures de cours par semaine répartis sur les 3 enseignants du Club pour les 27 semaines de la saison.

La compétition par équipe a également repris. Au total, ce ne sont pas moins de 17 équipes déjà engagées dans les différentes catégories :

8/10 ans, 11/12 ans, 13/14 ans garçons, 17/18 ans filles, seniors, +35 ans, +45, +55 ans dames, hommes et même mixte. Comme vous le constatez, la compétition est ouverte à tous, quel que soit l'âge et le niveau.

Le Club investit beaucoup sur la responsabilisation des équipes et de leurs capitaines, notamment chez les équipes jeunes afin de les mettre en capacité d'organiser leurs rencontres (contact avec les équipes adverses, réservation des courts, collation d'après match, ...).

Bravo et merci à tous pour votre implication !

Comme les années passées, de nombreuses manifestations seront organisées tout au long de la saison comme les Doubles Surprises le 10 novembre (voir photo) principalement adressés aux nouveaux adhérents afin de faire connaissance. Viendront la fête de Noël, les Doubles des familles, la Galette des Rois, ... Sans oublier la sortie prévue pour l'Open Sud de France à Montpellier début février.





Grand concert d'inauguration de l'église Saint Pancrace

Pour fêter l'achèvement des travaux de restauration de notre église, les amis de Saint Pancrace invitaient, à l'occasion du 11 novembre, les mélomanes et amoureux du patrimoine à assister au concert Grandes pages d'Opéra proposé par le Chœur de l'Opéra National de Montpellier Occitanie.

Le public très nombreux et comptant beaucoup de fidèles soutiens de l'Association et de ses manifestations fut accueilli par Thierry Pasquier, président des amis de Saint Pancrace. Son mot de bienvenue adressé à l'assistance a permis de rappeler l'effort remarquable engagé par la municipalité, au cours des 10 dernières années, pour rénover cet édifice emblématique de notre village.

Lors de sa prise de parole, le Maire a souligné le précieux soutien des Amis de Saint Pancrace qui ont œuvré à ses côtés. Grâce à ses différentes actions de collectes de fonds, l'association a grandement contribué à la restauration de la riche collection d'objets et œuvres d'Art qu'abrite l'église.

Profitant de la présence de la conseillère régionale madame Monique Novaretti et de l'architecte monsieur Bruguerolles, Michel Pronesti a remercié les autres financeurs et le maître d'œuvre pour leur accompagnement sans failles dans la réussite de cet ambitieux projet.

Finalement tous ont félicité les membres et donateurs pour leur

générosité ainsi que les bénévoles de l'association pour leur engagement au bénéfice du renouveau du patrimoine de l'église Saint Pancrace.

Le chœur sous la direction de Noëlle Gény et accompagné au piano par Valérie Blanvillain, a interprété de façon prodigieuse une variété d'œuvres de Mozart, Puccini, Verdi, Gounod ou Bizet pour le plus grand plaisir de l'assistance.

Les amis de Saint Pancrace remercient le père Arsene qui a accueilli chaleureusement cette manifestation.

Vous pouvez continuer à aider et soutenir les projets des Amis de Saint Pancrace en

- étant présent à nos manifestations comme pour cette soirée ;
- en adhérant à notre association à partir de 10 € ;
- en faisant un don ;
- en parlant de nos actions à votre entourage.

Contact : 06.43.31.35.72.

Les Amis de Saint Pancrace

Championnat du monde de FootenPing

Le Dimanche 1er décembre s'est tenu le 3ème championnat du monde de FootenPing à la Halle des sports d'Aramon de 9H à 17H.

Avec les 16 meilleurs joueurs de la planète footenping réunis, la France conservait le plus gros contingent avec 11 français pour 5 étrangers. Mais Madagascar avec deux joueurs, l'Espagne, la Slovénie et le Mozambique était eux aussi brillamment représentés pour cette 3ème édition.

Si Jonathan Nativel, n°1 Malgache en tennis de table, a poussé sa route

jusqu'en demi-finale, il était bel et bien l'une des attractions de la journée, lui qui jouait sa place à la dernière Olympiade des JO de Rio 2016 lors des qualifications olympiques en tennis de table. Véritable star de la petite balle blanche en Afrique, dans le top 8 Africain, il n'a pas perdu une seule manche de ping sur la journée mais a fini par s'incliner face au futur finaliste Ludovic Durand; en progrès chaque année (1/4 en 2016, 1/2 en 2018, finaliste 2019).

Julien Pandelon, grand favori de l'édition 2019 en l'absence du tenant du titre sur

blesseure, a fait main basse sur les 2 titres, en simple et en double, devenant ainsi le plus grand palmarès du footenping avec 2 couronnes mondiales individuelles (2016 et 2019) et deux en double (2016 et 2019).

En double les gladiateurs du jeu Jean-Philippe Daguerre et Yves Frechet après avoir franchi avec brio les 1/4 et les 1/2 ont vendu chèrement leurs peaux face à la paire Gagnante Olivier Lefevbre et Julien Pandelon dans une finale champagne où les coups gagnants pouvaient comme des cotillons.

La finale du simple offrait quant à elle une manche de tennis à couper le souffle entre Ludovic Durand et Julien Pandelon avant que ce dernier ne l'emporte finalement 2 à 1.

Résultats : Simple : Julien Pandelon 2 - 1 Ludovic Durand

Double : Julien Pandelon & Olivier Lefevbre 3 - 0 Jean-Philippe Daguerre & Yves Frechet



AGENDA

LES MANIFESTATIONS À NE PAS MANQUER EN DÉCEMBRE 2019 / JANVIER 2020

Dimanche 8 décembre 2019

Bourse aux jouets

Venez nombreux pour y trouver les bonnes affaires avant les fêtes de fin d'année et partager avec nous ce moment convivial et familial.

Vendredi 13 décembre 2019

Atelier de décryptage

Dans le cadre de la concertation publique "Ligne Rive Droite du Rhône - Salle de la mairie à 18h30 - Voir p13

• Distribution des colis des Aînés

De 9h30 à 12h et de 14h à 16h à la salle de la mairie - voir p10

Samedi 14 décembre 2019

Inauguration de la maison en partage et du foyer des aînés

Rendez-vous à 11h cours Victor Hugo. Manifestation suivie d'un vin d'honneur - voir dossier p16

Dimanche 15 décembre 2019

Loto du handball Club Aramon

A 15h salle Eugène Lacroix

• Concert de Noël

Rendez-vous à l'église St Pancrace à 18h30 - Entrée Libre (chapeau)

Jeudi 19 décembre 2020

Pot de fin d'année du club des aînés

Rdv au nouveau foyer cours victor victor (voir p20)

Du 20 décembre 2019 au 06 janvier 2020

: fermeture du club des aînés

Vendredi 20 décembre 2019

Noël des enfants

Sur le Planet à partir de 17h (animations, arrivée du père Noël, vin chaud...)



Mercredi 25 décembre 2019

Loto de Noël

Au Pub 16 et à la salle de la mairie à 18h

Lundi 30 décembre 2019

Stage de fin d'année Magym

Zumba et fitness de 18h à 20h à la salle des Paluns - voir p22)1

Mercredi 1er janvier 2020

Loto du jour de l'an

Au Pub 16 et à la salle de la mairie à 18h

Dimanche 5 janvier 2020

Loto des Amis de la Saint Martin

15h salle Eugène Lacroix

Samedi 11 janvier 2020

Assemblée Générale Etrier Aramounen

De 18h à 23h salle de la mairie

Dimanche 12 janvier 2020

Loto de la FNACA

15h salle Eugène Lacroix

Vendredi 17 janvier 2020

Assemblée Générale des jardin familiaux

17h30 salle de la Mairie

Samedi 18 janvier 2020

Assemblée Générale de l'OCPA

10h30 salle de la mairie

• Soirée d'Antan

Organisée par l'OCPA à 17h salle Eugène Lacroix - voir p23

Dimanche 19 janvier 2020

Loto de Temps Danse

15h salle Eugène Lacroix

Vendredi 24 janvier 2020

Cérémonie des Voeux à la population et accueil des nouveaux arrivants

17h30 salle Eugène Lacroix - voir p1

Samedi 25 janvier 2020

journée découverte yoga pour tous

De 9h30 à 16h30 à la salle de la mairie - voir p22

Samedi 1er février 2020

Spectacle musical

Organisé par l'OCPA. Rdv à la salle Eugène Lacroix

Dimanche 2 février 2020

Loto des Écoles d'Aramon

15h salle Eugène Lacroix

Dimanche 9 février 2020

Loto de Aramon Choeur

15h salle Eugène Lacroix

Dimanche 16 février 2020

Loto du Club Taurin

15h salle Eugène Lacroix

Numéros utiles

Urgences	112	Centre antipoison	04 91 75 25 25	SOS Guêpes	04 30 38 10 74
Pompier	18	Pharmacie Perrot	04 66 57 06 03	& Frelons	
Samu / Médecin de garde 15		Pharmacie du Planet	04 66 63 29 86	Police secours	17
Dr. Loubet M.	04 66 57 41 71	Pharmacie de garde	32 37	Police municipale	04 66 57 38 01 06 07 82 95 00
Dr. Loubet B.	04 66 57 02 81	Paroisse Catholique	04 66 57 01 73	Police intercommunale	04 66 03 19 34 06 37 65 44 27
Dr. Gaujard	04 66 57 47 40	Mairie	04 66 57 38 00	Gendarmerie	04 66 57 03 53
Dr Faille	04 66 57 31 75	Trésor Public	04 66 57 00 34	Office du Tourisme	04 66 37 22 34 (Remoulins)
Urgences dentaires	04 66 23 66 30	Préfecture	0 820 091 172	du Pont du Gard	04 66 37 95 05 (Aramon)
		Conciliateur de justice	04 66 57 38 00		



Mot de la majorité

Dans le précédent Tambourin de novembre 2019, les élus de l'opposition s'interrogeaient sur l'état des finances communales et notre capacité à gérer et à prévoir.

Pour répondre à leurs interrogations

« Est-ce ainsi qu'on gère la commune? », nous souhaitons vous communiquer les quelques éléments ci-dessous, démontrant que c'est bien ainsi qu'il appartient de gérer une collectivité.

À l'arrivée de Michel Pronesti à la tête de la municipalité en mars 2008, l'annuité de la dette par habitant était de 100€. Elle est de 68€ en 2017(dernier chiffre publié par la DGFIP/ INSEE).

Pour information la moyenne nationale est de 120€.

Il faut également rappeler que des investissements considérables ont été réalisés (plus de 30 millions d'euros en 12 années de fonction), améliorant sans cesse la qualité de vie dans notre village.

Ceci malgré des dotations de l'Etat en baisse et des transferts de charges plus importants.

Et pour terminer il faut également préciser que les taux communaux d'impositions locaux sont restés inchangés depuis 2008.

Il semble donc nécessaire de rappeler à l'opposition que la gestion de la commune impose : prévision , adaptation aux aléas quotidiens, le tout dans une démarche de sincérité .

C'est ce que Michel Pronesti a su mettre en œuvre et c'est pourquoi la majorité municipale poursuivra le travail entrepris.

Vos élus de la majorité.

UN DES DERNIERS ARTICLES...

Ce numéro est double : le prochain paraîtra début février peu avant les élections municipales du mois de mars 2020.

Nous avons souhaité, dès le début de notre mandat d'élus, avoir un espace de communication dans le journal municipal : nous l'avons obtenu et utilisé en publiant des articles basés sur du factuel et non sur des « on-dit ». Certains auraient apprécié que nous allions plus loin... Nous avons essayé de dénoncer une politique qui n'a de démocratique que l'apparence, sans mettre en difficultés ceux ou celles qui en souffrent ou qui en ont souffert. C'est cette même démocratie qui a fait exploser les arrêts de travail...

Au fil des conseils municipaux, nous avons pris position intelligemment pour la commune, sans opposition systématique, en alertant quelques fois sur les problèmes à venir : nous pensons avoir été entendus par certains élus de la majorité qui sont apparemment restés soudés.

L'actualité suit son cours. Des concitoyens, particuliers et commerçants, et des associations ont été victimes de cambriolages qui ont à nouveau généré un sentiment d'insécurité, surtout quand on pénètre dans une maison occupée en abattant la porte d'entrée. Les caméras de vidéo-protection sont-elles efficaces ? Voilà une question récurrente.

Les bâtiments vieillissent : la toiture de la salle des sports (notamment celle du dojo) en est la preuve, des infiltrations aux Paluns qui durent, des volets roulants à la mairie et à la salle des Paluns qui sont éternellement bloqués, des chenaux non remplacés à la Maison des associations...

Une brasserie qui n'est toujours pas ouverte sur le Planet, un bâtiment livré avec du retard dont le coût définitif a dépassé l'évaluation de départ, des inaugurations de travaux non terminés... des projets urbains... des finances fragiles sur certains budgets...

La gestion au jour le jour (propos de M. le Maire), c'est bon pour le changement de lampes mais pas pour l'avenir d'une commune ! Une gestion différente doit être installée dès 2020.

Nous vous souhaitons d'agréables fêtes de fin d'année.

A très bientôt

Suivez-nous sur Facebook ACR





En Février 2020

Le Jardin des Mille Délices va inviter ses clientes à fêter les

10 ans

de l'institut

MAQUILLAGE - BIEN-ÊTRE - MANUCURE ET PLEINS D'AUTRES SURPRISES
SERONT AU RENDEZ-VOUS POUR LES REMERCIER DE LEUR FIDÉLITÉ.

7^s 8 déc - 14^s 15 déc
10h à 19h

ABEILLES en SCÈNE

animations gratuites
dégustation miels, pollen, propolis
idées cadeaux

Sandrine JOUVE Apicultrice-Récoltante, Formatrice
06.12.49.34.71 725 route de Théziers 30390 Aramon
sandrine.apicultrice@gmail.com sandrine.apicultrice

GPS
43°53'43"N
4°40'09"E



Noël

*Vous n'avez pas d'idées cadeaux ?
Le jardin des mille délices vous propose*

BIJOUX | CHÈQUES CADEAUX | COSMÉTIQUES BIO | MAQUILLAGE
PARFUMS | ACCESSOIRES (SACS, ÉCHARPES,...) | COFFRETS | VERNIS

Nous avons tous les prix !

**L'INSTITUT SERA OUVERT LES LUNDIS
23 ET 30 DÉCEMBRE DE 9H À 18H**



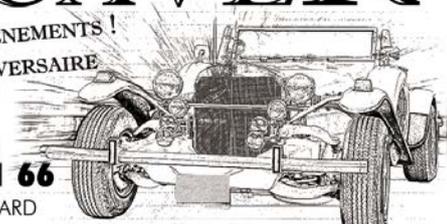
Depuis mes 5 ans je suis dans la musique c'est avec l'orgue que je fais mes premières notes, puis le piano, l'alto, le violon, la contrebasse et la nyckelharpa. Diplômée du Conservatoire de musique je me consacre à la musique avant de me tourner vers la lutherie. Après avoir obtenu mon diplôme en 2012 à l'école de lutherie de Mirecourt dans les Vosges je travaillé dans plusieurs ateliers (France et Canada) avant de m'installer à mon compte en 2018. Mon objectif en tant que luthier du quatuor (violon, alto, violoncelle, contrebasse) est de proposer un service sur mesure, pour le musicien débutant au plus confirmé, un conseil adapté à chacun. C'est avec bonheur que nous pourrions nous rencontrer dans mon nouvel atelier au 5 rue Pitot à Aramon sur rendez-vous.

À bientôt !

LOCATION VOITURE - VOITURE DE MARQUE

LOCAVER

POUR TOUTS VOS ÉVÉNEMENTS !
MARIAGE - ANNIVERSAIRE



TÉL. **06 33 12 01 66**
DÉPARTEMENT DU GARD
locaver30@gmail.com - FB Locaver

LAMOUROUX Damien

Indépendant Digital



Site internet - e.Boutique - Visite Virtuelle - Récupération de données
www.damien-lamouroux.tech dlamouroux.tech@gmail.com
06.20.44.14.42

Le Noël des enfants

**VENDREDI 20 DÉCEMBRE
SUR LE PLANET - A PARTIR DE 16H45***

17h-18h : Ateliers festifs et contes de Noël

*18h : Arrivée du Père Noël
suivie d'une séance photo
Vin et chocolat chauds
offerts par la municipalité*

*Vente de crêpes par l'association
" Les Écoles d'Aramon "
Au bénéfice d'activités
organisées par les écoles du village*



Voeux à la population 2020

INVITATION

**Michel Pronesti, Maire d'Aramon
et son Conseil Municipal,**

sont heureux de vous convier à la cérémonie des voeux

**le samedi 24 janvier 2020
à 18h30 salle Eugène Lacroix**

précédée à 17h30 par l'accueil des nouveaux arrivants
la nouvelle année
pour fêter ensemble

Un apéritif dinatoire sera servi
à l'issue de la cérémonie